

DÉMARCHE DE QUALIFICATION RGE PHOTOVOLTAÏQUE

GOULAMOUSSÈNE Mira

Chargée de Clientèle Entreprises QUALIBAT Réunion – Chargée de Projets Développement Durable FRBTP –
Pré-instructrice des dossiers QUALIT'ENR



LES ORGANISMES DE QUALIFICATION ?



Création : 1949

Objectifs :

- Délivrer des qualifications métiers aux entreprises du bâtiment en France, répondant à des **critères de fiabilité et de compétence** dans un domaine donné.
- Permettre aux **particuliers** d'identifier l'entreprise **compétente** et capable de réaliser ses travaux de **performance énergétique**.



Création : 1955

Objectifs :

- Attester de la qualité des entreprises du **génie électrique, énergétique et numérique**.
- Apporter la meilleure garantie de satisfaction, de **sécurité et de performance** des installations en proposant au consommateur un signe de **qualité fiable et objectif**, permettant d'identifier les compétences des entreprises qualifiées.



Création : 2006

Objectifs :

- Développer la qualité d'installation dans le **domaine des énergies renouvelables**.
- Permettre aux particuliers d'identifier rapidement **les signes de qualité** reconnus par l'Etat pour s'engager sereinement dans des **travaux de rénovation ou d'efficacité énergétique** au sein de leur logement.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF RGE

Qu'est ce que le « Reconnu Garant de l'Environnement » ?

Créée en 2013 par les pouvoirs publics, indispensable pour la réalisation de certains travaux bénéficiant d'aides financières



maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



Atteste des compétences des professionnels dans le domaine de l'efficacité énergétique du bâti et/ou des énergies renouvelables

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat :

- inciter les particuliers à réaliser des travaux,
- améliorer la **qualité énergétique et environnementale** des logements,

→ Mise en place par l'Ademe et le ministère en charge de l'énergie, avec les représentants de la filière, une mention commune :

RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ».

FOCUS SUR LE RGE PHOTOVOLTAIQUE



ATTENTION : Une mention RGE est toujours associée à une qualification

- La formation spécifique Photovoltaïque est obligatoire pour toute demande de qualification RGE PV
- Délivrée par un organisme de formation agréé : à l'île de La Réunion, la CMA est le seul organisme délivrant la formation QUALIPV reconnue par les organismes de qualification



QU'EST-CE QU'UNE QUALIFICATION ?

Dans le cadre de RGE, l'Etat impose des critères supplémentaires.



QUELLES QUALIFICATIONS ?

Chaque organisme dispose de ces qualifications et spécificités :



⚠ Fourniture ET pose

Exigences complémentaires

Activité 59 | INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Spécialité **591** INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Qualification **5911** Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (technicité courante) E.C.*

Entreprise qui étudie et réalise la fourniture et la pose d'installations photovoltaïques d'une puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA sur tous types de bâtiments. Elle peut confier soit la pose des modules photovoltaïques, soit la mise en oeuvre électrique à des entreprises qualifiées. Elle a également la capacité de réaliser les travaux d'entretien et de dépannage des installations.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :
- Catégorie " Panneaux solaires photovoltaïques "

Qualification **5912** Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 200 kVA (technicité confirmée) E.C.*

Entreprise qui étudie et réalise la fourniture et la pose d'installations photovoltaïques d'une puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA sur tous types de bâtiments. Elle peut confier soit la pose des modules photovoltaïques, soit la mise en oeuvre électrique à des entreprises qualifiées. Elle a également la capacité de réaliser les travaux d'entretien et de dépannage des installations.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :
- Catégorie " Panneaux solaires photovoltaïques "

Qualification **5913** Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (technicité supérieure) E.C.*

Entreprise qui étudie et réalise la fourniture et la pose d'installations photovoltaïques d'une puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA sur tous types de bâtiments. Elle peut confier soit la pose des modules photovoltaïques, soit la mise en oeuvre électrique à des entreprises qualifiées. L'entreprise a également la capacité de réaliser les travaux d'entretien et de dépannage des installations.

Mention "RGE" attribuée automatiquement :
- Catégorie " Panneaux solaires photovoltaïques "

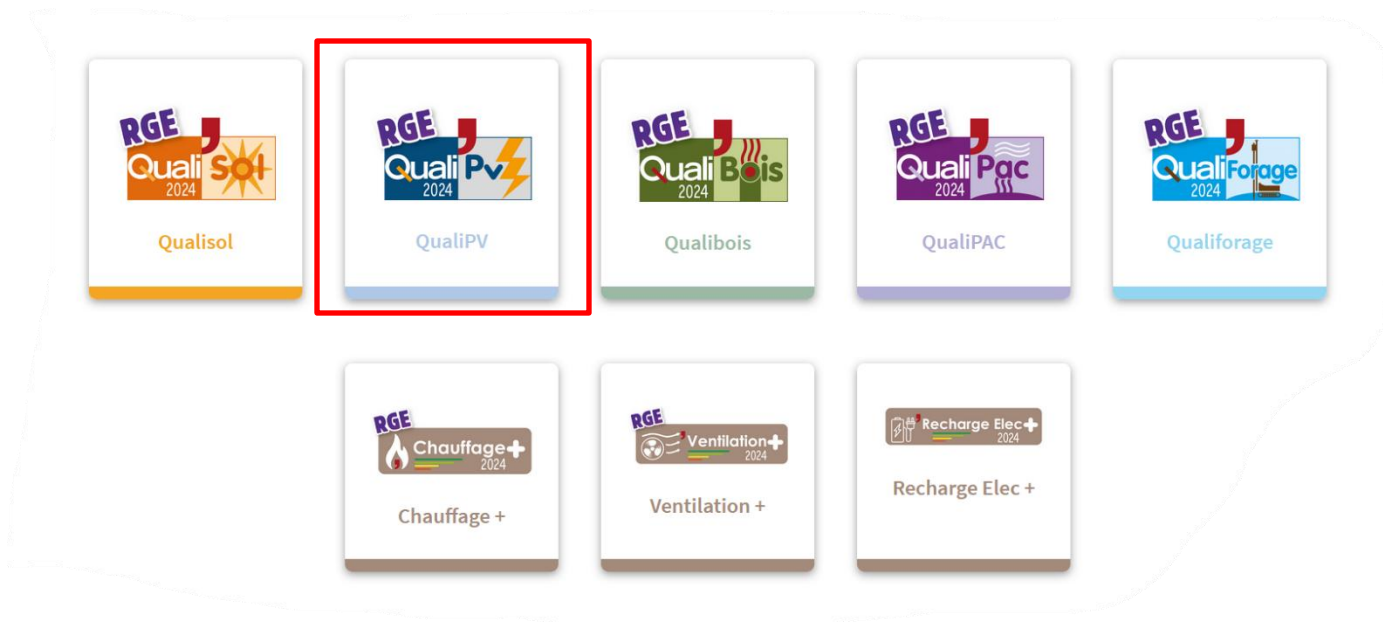
QUELLES QUALIFICATIONS ?

Chaque organisme dispose de ces qualifications et spécificités :

QUALIT'ENR délivre des qualifications pour les installations des systèmes à énergies renouvelables



Les qualifications sont identifiées de la manière suivante :



QUELLES QUALIFICATIONS ?

Chaque organisme dispose de ces qualifications et spécificités :



1 CHOISISSEZ VOS INDICES ⓘ

- | | | | |
|--|---|---|--|
| ☐ PSPV1
Probatoire SPV1 (puissance installée ≤ 36 kVa - cycle 2 ans) | ☐ PSPV2
Probatoire SPV2 (puissance installée >36 - ≤ 250 kVa - cycle 2 ans) | ☐ PSPV3
Probatoire SPV3 (puissance installée > 250 kVa - cycle 2 ans) | ☐ PSPVMA
Probatoire SPV - Indice Maintenance (cycle 2 ans) |
| ☐ SPV1
SPV - indice 1 (puissance installée ≤ 36 kVa) | ☐ SPV2
SPV - indice 2 (puissance installée >36 - ≤ 250 kVa) | ☐ SPV3
SPV - indice 3 (puissance installée >250 kVa) | ☐ SPVMA
SPV - indice Maintenance |

2 CHOISISSEZ VOS MENTIONS ⓘ

- | | | | |
|--|--|--|---|
| ☐ PRGE
Probatoire RGE (catégorie de travaux : Panneaux solaires photovoltaïques) | ☐ PSTK
Probatoire Stockage | ☐ RGE
(catégorie de travaux : Panneaux solaires photovoltaïques) | ☐ ET
Etudes |
| ☐ STK
Stockage | | | |

[Référentiel technique](#)

COMMENT OBTENIR UNE QUALIFICATION ?

ETAPE 1 :

Identifier la/les qualification(s)
correspondant à votre
activité :

<https://www.qualibat.com/maitre-douvrage/nomenclature/recherche/>

<https://www.qualit-enr.org/accueil-pro/>

<https://pros.qualifelec.fr/trouvez->

ETAPE 2 :

Faire une demande
BDC à Qualibat par
mail / ou Qualit'enr
[en ligne](#) / ou
Qualifelec en ligne

ETAPE 3 :

Retourner le BDC
accompagné du
règlement / Renvoyer le
dossier complété avec
le règlement

LE CONTENU DU DOSSIER DE QUALIFICATION

◆ Informations générales

- ✓ Correspondant Qualibat
- ✓ Situation juridique
- ✓ Situation sociale
- ✓ Assurance
- ✓ Informations comptables
- ✓ Moyens matériels
- ✓ Lettre d'engagement

◆ Partie technique activité 71

- ✓ Personnel
- ✓ Informations comptables
- ✗ Chantier
- ✓ Exigences complémentaires

◆ Validation et règlement

- ✗ Règlement et Soumission

La partie chantier est en général la plus exigeante à compléter et sur laquelle survient le plus d'erreurs et demandes de compléments.



Bordereau de dépôt de demande de qualification

Pour finaliser votre demande

nous vous invitons à nous retourner par voie postale le formulaire de souscription et renouvellement pré-rempli avec les pièces justificatives listées ci-après

Fédération Réunionnais du BTP
Mme GOULAMOUSSE Mira
Angle rue du Pont
et rue de la boulangerie
97400 Saint-Denis (La Réunion)



Pièces complémentaires à joindre à ce bordereau

- ✗ Formulaire de souscription et renouvellement avec signature et tampon de l'entreprise
- ✗ Annexe « Matériel spécifique »
Merci de contrôler que le Nom du signataire est inscrit, que les cases sont cochées et que le document est daté et signé.
- ✗ Attestation de réussite au QCM de la formation Générateur photovoltaïque raccordée au réseau (compétence électrique) agréée de
- ✗ Attestation de stage de la formation Générateur photovoltaïque raccordée au réseau (compétence électrique) agréée de
Merci de contrôler que l'organisme de formation correspond à celui figurant sur l'attestation de réussite au QCM.
- ✗ Annexe « Déclaration de nouvelle(s) référence(s) avec la partie attestation de bonne exécution » pour une référence de Générateur photovoltaïque raccordé au réseau : travaux d'installation électrique
Les références doivent avoir moins de 48 mois à la date de réception de votre demande par nos services.
- ✗ Facture d'installation :
- ✗ Devis d'installation :
- ✗ Attestation d'assurance civile générale
Merci de contrôler que l'attestation d'assurance est au nom, adresse et numéro SIRET de l'entreprise qui fait la demande, qu'il ne manque pas de pages, que l'attestation est signée par l'assureur et qu'elle couvre bien les activités correspondant aux qualifications demandées.
- ✗ Attestation d'assurance civile décennale
Merci de contrôler que l'attestation d'assurance est au nom, adresse et numéro SIRET de l'entreprise qui fait la demande, qu'il ne manque pas de pages, que l'attestation est signée par l'assureur et qu'elle couvre bien les activités correspondant aux qualifications demandées.
- ✗ Relevé de sinistralité
Merci de contrôler que le relevé de sinistralité est au nom et adresse de l'entreprise qui fait la demande, qu'il couvre les 4 dernières années d'activité de votre entreprise et qu'il a été délivré il y a moins de 6 mois.
- ✗ Justificatif d'activité : attestation d'inscription au RCS datant de moins de 12 mois
Merci de contrôler que l'attestation est au nom et adresse de l'entreprise qui fait la demande.
- ✗ Chèque d'un montant de euros TTC (euros HT) à l'ordre de Qualit'EnR
- ✗ Formulaire d'autorisation d'échange d'information avec le Consuel
Merci de contrôler que le Nom du signataire est inscrit et que le document est daté et signé.



Ce document a été créé pour lister tous les éléments à transmettre à Qualit'EnR dans le cadre de votre demande de qualification, aussi, n'hésitez pas à cocher, barrer ou surligner chaque élément joint pour être sûr de ne rien oublier.

LE CONTENU DU DOSSIER DE QUALIFICATION

Attestation de travaux
pour le chantier de référence n°1
Seul ce document QUALIBAT est recevable pour toute demande,
extension ou révision de qualification et ne préjuge pas de son attribution.



Partie
Technique
■■■■■■■■■■

Nom de l'entreprise ayant réalisé les travaux :
.....

Adresse :
.....

☐ Nom du Client :
Si vous êtes sous-traitant, l'attestation doit être visée par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre d'exécution ou Contrôleur technique
Adresse :
.....

☐ Nom du Maître d'œuvre d'exécution :
Architecte, bureau d'études, ingénieurs conseils, etc.
Adresse :
.....

☐ Nom du Contrôleur technique :
Adresse :
.....
Cocher la case du signataire de l'attestation

Cocher la case du signataire de l'attestation

Nom et adresse du chantier :
.....

Date de début des travaux : Date de réception des travaux :

Description technique des travaux réalisés :
en fonction des critères techniques de la qualification demandée, indiquer les surfaces, bornages, puissances, portées, hauteurs...
.....
.....
.....

Montant HT du marché de l'entreprise :
.....

Objet et montant HT des prestations données en sous-traitance par l'entreprise :
.....
.....
.....

Appréciation de la prestation : à remplir par le client (particulier ou maître d'ouvrage professionnel) ou maître d'œuvre ou bureau de contrôle

	Très bien	Bien	Passable	Médiocre	Date :
Qualité de la réalisation :	☐	☐	☐	☐	Nom du signataire :
Respect des délais :	☐	☐	☐	☐	
Tenue du chantier :	☐	☐	☐	☐	

Commentaires du signataire :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature et cachet du client



ANNEXE
OBLIGATOIRE

➤ DÉCLARATION DE NOUVELLE RÉFÉRENCE
FRAUD-23 (Rev 07 février 2022)

« Cette annexe vous permet de formaliser la satisfaction de votre client concernant la prestation d'installation d'un système à énergie renouvelable correspondant à la qualification demandée »

« Vous pouvez dupliquer ce document en autant d'exemplaires que nécessaire »

« Les attestations de bonne exécution, attestations de travaux remplis par votre client et/ou pour d'autres organismes de qualification (Qualibat, Qualifelec...) sont également acceptées »

« Cette annexe vous permet de déclarer de nouvelles références »

INSTALLATION

 QUALIPV

Générateur PV raccordé

☐ Travaux partie « bâti »
☐ Travaux partie « électrique »
☐ Travaux d'installation en surimposition

Puissance

..... en kW

Mise en service le

..... /

Coordonnées du chantier * à compléter obligatoirement

.....

Nom et prénom du client :

.....

Adresse complète de l'installation :

.....

Téléphone du client :

.....

Courriel :

.....

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

Appréciation de la prestation
À remplir par le client.

Qualité globale de la prestation
☐ Très satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Peu satisfaisante ☐ Insatisfaisante

Nom du signataire : Signature obligatoire :
.....

Fait à :
Le : / /



Informations Pratiques

1- Il ne faut déclarer que des références de moins de 48 mois.

2- Votre entreprise s'est engagée à déclarer toutes vos références, aussi n'hésitez pas à photocopier ce document autant que nécessaire.

3- Ne déclarez que les références réalisées par votre entreprise, sans recours à la sous-traitance.

4- Vous devez obligatoirement déclarer au moins 2 références d'installation de moins de 48 mois et joindre les devis, les factures et les attestations de bonne exécution complétées ainsi que les attestations de conformité Conseil correspondants pour nous permettre de réaliser l'étude documentaire.

Mentions RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par les services internes de Qualibat ER à des fins de gestion des attributions des qualifications (côtières « expérience » et « contrôle de réalisation »).

Les données sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de cette finalité.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ci-après « la loi Informatique et Libertés ») et du règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 portant sur la protection des données personnelles (le « RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à l'oubli et à l'effacement des données vous concernant.

Vous pouvez également demander la limitation du traitement, la portabilité de vos données et de vous opposer à leur utilisation.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits sur vos données sur simple demande auprès du délégué à la Protection des données (DPO) de Qualibat ER, à l'adresse suivante : dpo@qualibat-ener.org ou par voie postale à l'adresse suivante : Qualibat ER - 24 rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif d'identité pourra vous être demandé.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données et de vos droits, vous pouvez consulter notre politique de protection des données personnelles.

Nécessaire pour sortir de probatoire

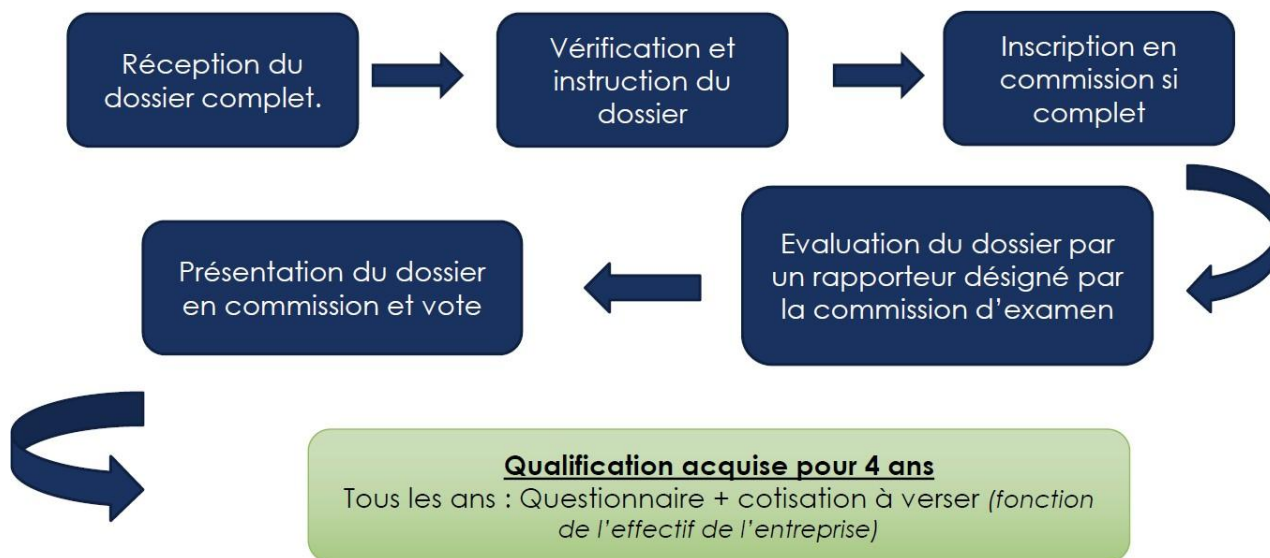
Qualibat ER

Formulaire de souscription et/ou de renouvellement
Qualibat ER - 24 rue Saint-Lazare - CS 50208 - 75009 PARIS
Tél : 01 45 78 70 90 - qualification@qualibat-ener.org

FRAFP-01 (Rev33 - juillet 2024) | Page 08/13

11

PARCOURS DU DOSSIER DE QUALIFICATION



-  Audit 1 pour toutes les qualifications
-  Audit 2 en plus pour les qualifications «critiques» QualiBois et QualiPAC
-  Audit pour QualiPV «Électricité» et QualiPV «0-250»



Mira GOULAMOUSSENE
02 62 41 52 45
06 93 01 58 79

qualibat-reunion@qualibat.com
<http://www.qualibat.com/>



Mira GOULAMOUSSENE
02 62 41 70 87
06 93 01 58 79

goulamoussenem@lareunion.ffbatiment.fr
<https://www.qualit-enr.org/accueil-pro/> | <https://pros.qualifelec.fr/>

